



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré-
se
at
Moni
bel



21138341

Déposé / Reçu le

16 NOV. 2021

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

Dénomination : Eloya

Forme juridique : ASBL

Siège : Boulevard Maurice Herbette 38 A 1070 BRUXELLES

N° d'entreprise : 0406485725

**Objet de l'acte : CONSEIL D'ADMINISTRATION (NOMINATIONS - DEMISSIONS -
COMPOSITION) - EXERCICE 2021-2023**

**NOMINATION COMME ADMINISTRATEUR LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2020 :**

M. SCHOOLMEESTERS Luc, né à Bree le 10/09/1970, Nijverheidslaan 1543/3, 3660 OPGLABBEEK
M. LIMANNE Michel, né à Braine L'alleud le 09/01/1968, Rue du Dessus 2, 1440 WAUTHIER BRAINE
M. DEKETELAERE Patrick, né à Zwevezele le 12/02/1963, Gistelsteenweg 83, 8490 VARSENARE
M. KEMPS Mario, né à Diest le 12/03/1968, Bredestraat 233, 3293 KAGGEVINNE-DIEST
M. HENDRICKX Patrick, né à Charleroi le 03/11/1971, Rue d'oignies 17, 5660 BRULY

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. SCHOOLMEESTERS Luc, né à Bree le 10/09/1970, Nijverheidslaan 1543/3,
3660 OPGLABBEEK

Vice-président : M. LIMANNE Michel, né à Braine L'alleud le 09/01/1968, Rue du Dessus 2
1440 WAUTHIER BRAINE

Secrétaire : M. DEKETELAERE Patrick, né à Zwevezele le 12/02/1963, Gistelsteenweg 83,
8490 VARSENARE

Trésorier : M. MAMBOURG Philippe, né à Nivelles le 02/10/1969, Rue des Champs 17A,
7190 ECAUSSINNES

Administrateurs :

M. KEMPS Mario, né à Diest le 12/03/1968, Bredestraat 233, 3293 KAGGEVINNE-DIEST
M. HENDRICKX Patrick, né à Charleroi le 03/11/1971, Rue d'oignies 17, 5660 BRULY

Démissions d'administrateurs:

M. HUYNEN Thierry, né à Moresnet le 22/04/1967, Clos du Chaurnet 150, 6927 Tellin.
M. JANSSENS Andy, né à Temse le 22/02/1978, Lindenstraat 298 C5, 2070 Zwijndrecht.

Membre permanent : M. VAN MOL Filip, né à Aalst le 08/08/1975 directeur général, Lindestraat 171,
9470 DENDERLEEUEW

DEKETELAERE Patrick
Secrétaire

SCHOOLMEESTERS LUC
Président

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2021 - Annexes du Moniteur belge